



CENTRE DE GESTION
de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE SESSION 2016

Nature de l'épreuve :

Etablissement d'un tableau numérique d'après des éléments fournis aux candidats.

(durée : 1 heure – coefficient 3)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Le tableau sera réalisé sur une des feuilles à petits carreaux mises à disposition des candidats, qui sera agrafée à l'intérieur de la copie.
- ♦ Les résultats seront présentés exclusivement sous forme d'un tableau numérique, réalisé uniquement à l'encre soit noire, soit bleue (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur pour écrire, souligner ou surligner sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Toute autre présentation ne sera pas corrigée.
- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif sur votre copie (nom, prénom, signature ou paraphe, nom de collectivité), excepté dans l'espace prévu à cet effet.
- ♦ L'emploi du blanc correcteur est autorisé.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice non programmable de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée. Les calculatrices solaires sont déconseillées.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comprend 2 pages (y compris celle-ci)

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué
S'il est incomplet, en avertir un surveillant**

Le restaurant scolaire de la ville de X a vu ses effectifs augmenter et a dû prévoir un nouveau réfectoire. Pour cela une nouvelle aile d'un bâtiment existant a été créée et aménagée. La surface ajoutée est de 250 m².

La facture du secteur « plâtrerie-isolation » s'élève à 42 341,80 € ce qui représente 2% de moins que le budget prévisionnel.

12% de la surface ajoutée est consacrée à l'installation du service à la chaîne des repas et à la réception des plateaux sales. Le reste de la surface est équipé de tables et de chaises pour recevoir les élèves. Le taux d'occupation maximal de cet espace est de 1,25 m² par élève. Dans le budget prévisionnel, il est prévu d'acheter des tables pouvant accueillir 8 élèves qui sont au prix unitaire de 283,90 € et les chaises sont au prix unitaire de 58,70 €. Le jour où le réfectoire est équipé en mobilier, une promotion annonce un ensemble de 6 chaises et une table (de 6 places) pour un montant de 483,40 €. Cette solution est finalement retenue pour le secteur « mobilier ».

Dans le budget prévisionnel, le coût du secteur « carrelage-peinture » représente $\frac{21}{20}$ du coût du secteur « plâtrerie-isolation ». Et son coût réel dépasse les prévisions de 1707,97 €.

Dans le budget prévisionnel également, le pôle du gros œuvre, qui comprend les secteurs « maçonnerie », « charpente » et « menuiserie », représente $\frac{13}{20}$ du coût total estimé du projet. Ce coût est réparti pour moitié au secteur « maçonnerie » puis pour $\frac{2}{3}$ du reste au secteur « charpente ».

Après réalisation, le coût du pôle du gros œuvre dépasse de 3% le budget prévisionnel. Le coût des secteurs « maçonnerie », « charpente » et « menuiserie » est alors réparti dans ce pôle proportionnellement à 13, 7 et 4 (dans l'ordre énoncé).

A partir de ces données, établir un tableau numérique faisant apparaître :

- ✓ les montants des dépenses de chacun des 6 secteurs ainsi que le montant total des dépenses en prévisionnel et en réel,
- ✓ les variations entre le prévisionnel et le réel de ces 6 dépenses ainsi que du total, en euros et en pourcentages.

Remarque : Les prix indiqués sont tous TTC. Les dépenses seront données arrondies au centime d'€ près et les pourcentages arrondis à 0,1 %.